

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Procès-Verbal de la séance publique du jeudi 12 avril 2018,
- Rentrée scolaire 2018/2019 : vote sur le maintien de l'accompagnatrice scolaire pour le ramassage bus dirigé par la Région,
- Clôture de l'enquête publique chemin de Cantarel,
- Décision modificative n°1/2018 (budgets),
- Modification des statuts de la Fédération Départementale d'Energies du Lot,
- Création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} Classe Temps Complet et suppression du poste d'Adjoint Administratif de 2^{ème} Classe Temps Complet à compter du 1^{er} décembre 2018,
- Questions Diverses.

Étaient présents : M. Claude VÉRINES, Maire, M. Francis FIGEAC, Mme Marie-Paule GUILLAUME, Mme Alice DENIS, Adjoint, Mme Évelyne COURNUT, M. Serge CUBAYNES, M. Benoît DEILHES, Mme Laurette FOISSAC, M. Gilles MACCARINI, Mme Annie MARTY, M. Alexandre ROUMIGUIÉ.

Étaient excusés : Mme Dorothee CASTELNAU, Mme Sandrine FIGEAC, M. Damien RESCOUSSIÉ, M. Christophe SARRUT.

Monsieur Francis FIGEAC a été désigné en qualité de secrétaire.

M. le Maire déclare la séance ouverte à 20 h 30. Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer sur les questions à l'ordre du jour.

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance publique du jeudi 12 avril 2018

Le Procès-Verbal dactylographié a été joint à la convocation du 18 mai dernier. Aucune observation particulière n'a été émise. Approbation à l'unanimité des membres du Conseil.

2. Compte Rentrée scolaire 2018 / 2019 : vote sur le maintien ou la suppression de l'accompagnatrice scolaire – ramassage scolaire organisé par la Région

Il a été très souvent évoqué le fait de prendre une décision sur la présence ou pas de l'accompagnatrice dans le bus scolaire de la Région ainsi que de la possibilité de mettre en place une participation financière des familles concernées. Une proposition est mise en avant à savoir le maintien de l'accompagnatrice dans le bus sachant qu'une partie du coût pourrait être pris en charge par les familles (environ 60 € payable en début d'année). La question est de savoir comment et dans quelles conditions la participation des parents pourraient être définie.

Avec 2 voix contre et 9 voix pour le maintien de l'accompagnatrice dans le bus de la Région, **une délibération a été établie.**

Par conséquent, il est proposé de demander une participation aux parents de 50 % du coût que représente cet accompagnement le reste étant pris en charge par les trois communes.

Avec 2 voix contre et 9 voix pour la participation des parents, **une délibération a été établie.**

3. Aliénation d'une partie du chemin de Cantarel – Clôture de l'enquête publique

L'enquête publique s'est déroulée du lundi 30 avril au lundi 14 mai 2018. Le dossier complet a été transmis au commissaire enquêteur pour avis définitif. Suite au bornage réalisé par le géomètre la superficie du chemin porté à l'aliénation s'élève à 1.89 ares.

Accord à l'unanimité des membres du Conseil Municipal, **une délibération a été établie.**

4. Décision modificative n° 1/2018 - Budget

Lors de l'enregistrement du budget, des articles ont été mal enregistré et le centre des finances publiques les bloque automatiquement. Les comptes à modifier sur le budget « commune » sont les suivants :

Article 2182 ☞ article 28182

Article 13911 ☞ article 1391

Article 281311 ☞ article 2813

Article 281562 ☞ article 28158

Accord à l'unanimité des membres du Conseil Municipal, **une délibération a été établie.**

5. Modification des statuts de la Fédération Départementale d'Energies du Lot

La Fédération d'Energies du Lot a souhaité modifier ses statuts. Cette démarche, dont le principe avait été présenté aux maires et aux délégués communaux lors des réunions de secteur Enedis/FDEL de l'automne dernier, a été concrétisée le 26 mars 2018 par l'adoption d'un projet de nouveaux statuts par le comité syndical. Les documents sont disponibles à la lecture (statuts, délibération du comité...).

M. Francis FIGEAC donne lecture des différents articles modifiés

Accord à l'unanimité des membres du Conseil Municipal, **une délibération a été établie.**

6. Création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe Temps Complet et suppression du poste d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe Temps complet à compter du 1^{er} décembre 2018

Lors de la Commission Administrative Paritaire, le centre de gestion a validé un avancement de grade par ancienneté pour Mme Viviane ROUMIGUIÉ à compter du 1^{er} décembre 2018. De ce fait il convient de supprimer des effectifs son poste actuel d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} Classe à temps complet afin de le remplacer par un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} Classe à temps complet.

Accord à l'unanimité des membres du Conseil Municipal, **une délibération a été établie.**

7. Questions diverses

- Limite de propriété – clôture d'un particulier au lieu-dit « Quercy »
- Eclairage public : le coût annuel de l'éclairage public s'élève à 2 800 €.
- Défibrillateur (devis et mise en service) : le défibrillateur est hors service. Des devis ont été demandés afin d'avoir un contrat de maintenance qui dégagerait de toute responsabilité la mairie en cas de dysfonctionnement.
- Le Haut Débit à Belfort du Quercy : la fibre optique arrivera sur la commune en 2021 et en novembre 2018, le haut débit sera en fonction.
- Maison Caminel (courrier d'un administré)
- Vente Renault Trafic (contrôle technique)

**L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 23 h.**



Le 6 juin 2018.

Le Secrétaire de Séance,
Francis FIGEAC.